

ASSUREZ
VOTRE
TRANQUILLITÉ

CONSEIL SOCIAL

PROTECTION JURIDIQUE

BULLETINS DE SALAIRE

FORMATION

UNE EXCLUSIVITÉ



Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

RÉF'LEX Services Conseil Transport

Sarl SASTROB - 33, rue de la Frébardière - BP 67113 - 35571 Chantepie cedex

Tél : 02 99 32 41 75 - Fax : 02 99 86 04 13 - contact@reflex-services.fr



UN SERVICE PAIE SPECIALISÉ TRANSPORT

Sécurisez la rédaction des bulletins de salaire de votre personnel en toute confidentialité.

- **Déclaration** de vos salariés auprès de l'Urssaf.
- Gestion des absences **maladie et accident de travail**.
- Gestion et élaboration des **bulletins de salaire**.
- Établissement et télétransmission des charges sociales (**DSN**).
- Établissement des documents de **fin de contrat de travail**.



UNE EXPERTISE POUR VOS FORMATIONS

Pour vous permettre de maîtriser avec sérénité les évolutions réglementaires, notre expertise dans le secteur social du transport se met à votre disposition pour des formations juridiques.

Parmi nos domaines d'intervention :

- ➔ Pratique du droit du travail, gestion du contrat de travail, relations sociales, dispositions conventionnelles...

Un projet spécifique ?

- ➔ Pour vous et vos collaborateurs, construisons ensemble votre solution formation.



UN SERVICE JURIDIQUE ET SOCIAL

- Veille juridique et sociale au quotidien.
- Assistance juridique, pénale et sociale.
- Gestion des contrats de travail, des procédures disciplinaires.
- Conflit individuel et / ou collectif.
- Accompagnement de la négociation collective.



UNE SÉRÉNITÉ OPTIMALE :

L'ASSOCIATION DU CONSEIL ET DE LA PROTECTION JURIDIQUE

- **Défense des représentants légaux** et dirigeants.
- **Défense pénale des salariés** de l'entreprise.
- **Recouvrement des factures** de transport impayées par l'exercice de l'action directe de l'Article L.132-8 du Code de Commerce.
- Assistance et défense judiciaires dans les domaines suivants :
 - **Protection Exploitation** : réglementation et législation générale, relations avec les tiers (*clients, fournisseurs, sous-traitants, voisins ...*), rapports avec l'administration, capacité financière.
 - **Protection Route** : infractions au code de la route, recours et défense en matière d'accidents de la circulation.
 - **Protection Sociale** : droit du travail, conventions collectives, Pôle Emploi.

Des avocats spécialisés tout en conservant la liberté de choix de votre avocat.

Pour obtenir plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

RÉF'LEX Services Conseil Transport

Sarl SASTROB - 33, rue de la Frébarrière - BP 67113 - 35571 Chantepie cedex

Tél : 02 99 32 41 75 - Fax : 02 99 86 04 13 - contact@reflex-services.fr